



## Conseil économique et social

Distr. générale  
13 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la session extraordinaire  
de l'Assemblée générale intitulée : « Les femmes  
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement  
et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par l'Egyptian AIDS Society, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

Des signaux tant positifs que négatifs sont décelables concernant la situation des femmes en Égypte. D'une part, on œuvre pour l'élimination de la discrimination et de la violence à l'égard des femmes, l'égalité des sexes, l'habilitation des femmes et leur participation à la vie politique et financière. D'autre part, le mariage précoce et l'excision persistent.

La discrimination à l'égard des femmes diminue et la condition générale des femmes s'est améliorée.

La question de l'égalité des sexes a enregistré une avancée au cours des 15 dernières années. Les femmes peuvent aujourd'hui bénéficier des mêmes opportunités que les hommes dans des domaines comme l'éducation, les services de soins de santé et l'amélioration de la santé sexuelle et procréative.

La participation des femmes et des filles à la vie politique constitue l'une des avancées principales enregistrées dans ce domaine. Les femmes et les jeunes filles ont participé activement au référendum sur la nouvelle constitution et aux récentes élections présidentielles égyptiennes en 2014. Cette participation a eu des répercussions positives sur les perspectives politiques en Égypte. La nouvelle Constitution égyptienne met l'accent sur les droits des femmes et des filles. Récemment, le nombre de femmes occupant des postes élevés dans les institutions gouvernementales et non gouvernementales a augmenté.

Le Gouvernement égyptien a récemment pris plusieurs mesures contre la violence et le harcèlement des femmes et des filles et les personnes coupables de harcèlement sont sévèrement punies par la loi. Les femmes et les filles victimes de violence, quelle qu'elle soit, ou de harcèlement, reçoivent tous les soins nécessaires (de santé, psychologiques et gynécologiques). L'État et les organisations de la société civile ont également mis à disposition des lignes directes pour informer les femmes, les filles et les enfants sur la violence et le harcèlement et leur permettre de se défendre.

Bien que des progrès aient été enregistrés, d'importants problèmes restent encore à résoudre, comme celui du mariage précoce, notamment à la campagne et dans les quartiers pauvres, en raison des pratiques traditionnelles néfastes. L'excision également demeure problématique dans les quartiers pauvres, faute d'instruction et de sensibilisation.

Dans l'ensemble, il ya une amélioration notable dans la condition des femmes et des filles en Égypte; elles ont acquis désormais des droits qu'elles n'avaient pas par le passé. Davantage d'actions sont prises par l'État et les organisations non gouvernementales. Les femmes ont également contribué à renforcer le rôle des organisations de la société civile dans leurs efforts de soutien aux droits humains en général.